

FIBRACOLOUR GRIS E-Z

DONNÉES TECHNIQUES-VALEURS MOYENNES

Rev: 02/01/2020

PROPRIÉTÉS	TEST DE RÉFÉRENCE	UNITÉ	ÉPAISSEURS mm		
			10 - 12	>12 - 19	>19 -30
MASSE VOLUMIQUE (*)	EN 323	kg/m ³	740-730	695-650	650-640
COHÉSION INTERNE	EN 319	N/mm ²	0.60	0.55	0.55
RÉSISTANCE À LA FLEXION	EN 310	N/mm ²	22	20	18
MODULE D'ÉLASTICITÉ EN FLEXION	EN 310	N/mm ²	2500	2200	2100
GONFLEMENT (APRÈS IMMERSION DANS L'EAU 24H)	EN 317	%	15	12	10
STABILITÉ DIMENSIONNELLE LONGUEUR/LARGEUR	EN 318	%	0.4	0.4	0.3
STABILITÉ DIMENSIONNELLE (ÉPAISSEUR)	EN 318	%	4	4	3
TRACTION SUPERFICIELLE	EN 311	N/mm ²	>1.2	>1.2	>1.2
ABSORPTION DE SURFACE (2 FACES)	EN 382-1	mm	>150	>150	>150
HUMIDITÉ SORTIE USINE	EN 322	%	7+/-3	7+/-3	7+/-3
TAUX DE SILICE	ISO 3340	% Du Poids	≤ 0,05	≤ 0,05	≤ 0,05
ÉMISSION DE FORMALDÉHYDE	EN 717-1	ppm	≤ 0,05	≤ 0,05	≤ 0,05
RÉACTION AU FEU TABLA 8 EN EN 13986:2006+A1:2015	EN 13501-1	Classe	D-s2,d0 (**)	D-s2,d0 (***)	D-s2,d0
COEFFICIENT D' ABSORPTION ACOUSTIQUE (A) (250 A 500 HZ)	EN 13984:2004+A1:2015	α	0.10	0.10	0.10
COEFFICIENT D' ABSORPTION ACOUSTIQUE (A) (1000 A 2000 HZ)	EN 13984:2004+A1:2015	α	0.20	0.20	0.20
CONDUCTIVITÉ THERMIQUE	EN 13984:2004+A1:2015	W/ (m·K)	0.13	0.11	0.11
ISOLEMENT ACOUSTIQUE AU BRUIT AÉRIEN (R)	EN 13986:2004+A1:2015	db	25	27	29
FACTEUR DE RÉSISTANCE À LA VAPEUR D'EAU COUPELLE SECS	EN 13986:2004+A1:2015	μ	27	23	22
FACTEUR DE RÉSISTANCE À LA VAPEUR D'EAU COPEAUX HUMIDES	EN 13986:2004+A1:2015	μ	17	14	14
DURABILITÉ BIOLOGIQUE	EN 335	Classe d'utilisation	1	1	1
CONTENU PENTACHLOROPHÉNOL (PCP)	EN 13986:2004+A1:2015	ppm	<5	<5	<5

TOLÉRANCES DIMENSIONNELLES

PROPRIÉTÉS	TEST DE RÉFÉRENCE	UNITÉ	ÉPAISSEURS mm		
			10 - 12	>12 - 19	>19 -30
ÉPAISSEUR	EN 324-1	mm	+/-0,20	+/-0,20	+/-0,30
LONGUEUR / LARGEUR	EN-324-1	mm	+/-2	+/-2	+/-2
			mm/m, máx	mm/m, máx	mm/m, máx
			5mm	5mm	5mm
ÉQUERRAGE	EN 324-2	mm/m	+/-2	+/-2	+/-2
RECTITUDE DES BORDS	EN-324-2	mm/m	+/-1,5	+/-1,5	+/-1,5

COULEUR

PROPRIÉTÉS	TEST DE RÉFÉRENCE	UNITÉ	ÉPAISSEURS mm
LUMINOSITÉ SUR LES FACES (L*)	CIE 1976 (CIELAB)	--	50 ≤ L* ≤ 55
AXE ROUGE-VERT SUR LES FACES (A*)	CIE 1976 (CIELAB)	--	1 ≤ a* ≤ 7
AXE JAUNE-BLEU SUR LES FACES (B*)	CIE 1976 (CIELAB)	--	2 ≤ b* ≤ 8
TEST DE RÉSISTANCE À LA LUMIÈRE	ISO 2809. EN ISO 11341	Échelle Des Bleus	> 6

(*) INFORMATIONS DONNÉES À TITRE INDICATIF.

(**) Sans intervalle d'air derrière le FIBRACOLOUR GRIS E-Z. Avec un intervalle d'air confiné ou d'air libre ne dépassant pas 22 mm derrière le FIBRACOLOUR GRIS E-Z est classé D-s2,d2. Classe E pour toute autre condition d'utilisation. Décision 2007/348/CE.

(***) Sans intervalle d'air derrière le FIBRACOLOUR GRIS E-Z, avec un intervalle d'air confiné derrière le FIBRACOLOUR GRIS E-Z pour des épaisseurs supérieures ou égales à 15 mm ou un espace en plein air derrière l'FIBRACOLOUR GRIS E-Z pour des épaisseurs supérieures ou égales à 18 mm. Avec un intervalle d'air confiné ou d'air libre ne dépassant pas 22 mm derrière le FIBRACOLOUR GRIS E-Z classe D-s2,d2 pour des épaisseurs comprises entre >12 et 18mm. Décision 2007/348/CE.

Ces valeurs physico-mécaniques sont conformes / améliorent les valeurs établies dans la norme Européenne EN 622-5:2009, tableau 3. - Conditions requises pour les panneaux utilisés en milieu sec (type MDF).

FIBRACOLOUR GRIS E-Z est à très faible émission de formaldéhyde E05 (≤ 0.05 ppm EN 717-1) et conforme aux conditions de la Classe E1 définies dans la Norme Européenne EN 622-1:2003.

FIBRACOLOUR GRIS E-Z dispose du certificat de Conformité conforme à la phase 2 d'émission de formaldéhyde CARB et US EPA TSCA Title VI (< 0.11 ppm ASTM E 1333),

EPA certificat, lien de téléchargement:

<https://drive.google.com/file/d/0B-Xe1750UJbXRkstUnF5T2tLS0hNUUh6Q29kMFNTWXI4V1U4/view?usp=sharing>

CARB P2 certificat, lien de téléchargement:

<https://drive.google.com/file/d/0B-Xe1750UJbXRWtPT2hGYzZyZDNqU2ZsRHY0aWc5SGJORINV/view?usp=sharing>

<div style='visibility:hidden;'>(SELECT)</div>

Ce produit ne présente pas de danger pour la santé. Vous devez utiliser lors de sa manipulation les EPI adéquats et adopter les bonnes postures érgonomiques. Les poussières générées lors des procédés de découpe, de ponçage, de perçage ou de tout autre procédé d'usinage, doivent être extraites du milieu de travail ambiant par les outils d'aspiration compatibles avec les industries de bois et vous devez utiliser les EPI recommandés par la législation en vigueur.

//